



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 15.01.2019 à Jambes

Présents : B. Brasseur, J.L. Dessart, P. Garcia, S. Moonen, P. Hourez, I. Paquet, T. Pierloot, D. Timmermans, M.C. Wauthy

Excusés : K.D Convents, A. Lechien, A. Praillet.

Absents : M. Dony, J.F. Hannosset

1. Le mot du Président

Même si cela a sans doute déjà été réalisé sous l'une ou l'autre forme, je souhaite, au nom de l'ensemble du conseil d'administration de la LFH, nos vœux les plus sincères à nos interlocuteurs habituels et aux amis du handball.

Je voudrais encore remercier tous ceux qui, de près ou de loin, contribuent au développement de notre sport et aux différentes activités organisées sous l'égide de la LFH. Nous leur en sommes reconnaissants car nous sommes bien conscients que la fonction de bénévole n'est pas sans contrainte.

La période étant propice aux bonnes résolutions, je souhaite que tous les acteurs de notre sport s'engagent dans leurs fonctions/missions respectives animés par des principes de respect et de fair-play. Une fois de plus, l'année 2019 nous propose plusieurs challenges qu'il faudra mener à bien en gardant toujours à l'esprit l'intérêt de tous et non l'intérêt particulier.

Pour conclure, je formule le vœu que nos différentes compétitions se déroulent dans une ambiance positive et sereine et permettent ainsi à tous de s'épanouir sur ou autour des terrains.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 20.11.2018

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 20.11.2018 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

3. Trésorerie

La situation financière finale au 31.12.2018 a été transmise ce 07.01.2019.

Aucune remarque ou question n'est parvenue au secrétariat.

Quant au projet de budget 2019, il a été quelque peu adapté en fonction d'éléments neufs, notamment tenant compte d'une augmentation de la dotation via l'accord « non-marchand » puisque qu'il a été tenu compte du nombre d'équivalents temps plein au 01.01.2018 (7) alors qu'auparavant il était tenu compte des ETP en 2010 (3).

Notre marge de manœuvre sera très limitée comme cela avait déjà été annoncé en novembre.

En ce qui concerne la mise en conformité des comptes des comités provinciaux, cela est en ordre pour deux provinces. C'est en cours pour la troisième.

Le président remercie tous ceux qui ont contribué à la bonne application du budget 2018.

4. Secrétariat

* Dossier APE

Le nouveau décret devrait être prochainement voté au Parlement Wallon.

* Nombre d'affiliés

A la date du 31.12.2018, la L.F.H. compte 3.971 membres.

On peut constater que depuis 2011, la province de Liège est en légère et constante augmentation, que la province du Luxembourg a également augmenté le nombre de ses affiliés alors que les provinces du Brabant, du Hainaut et de Namur sont en légère diminution.

* Feuille de match électronique

Anne Louis (secrétariat V.H.V.) a repris le projet au niveau de la VHV. Suite à des contacts entre les ligues et Bernard Lenders, il apparaît que les coûts prévus pour la mise en œuvre du programme sont trop élevés. De nouvelles démarches sont en cours afin de voir s'il serait possible de développer notre feuille de match avec celle du football en salle de manière à diminuer de manière importante le coût de développement et d'implémentation du programme, dont la feuille de match électronique. Dès lors, il semble évident que cette feuille de match ne pourra être d'application dès septembre 2019 comme nous l'aurions pourtant souhaité.

Ce 21.01, le représentant d'une société informatique viendra expliquer un logiciel qui a été développé pour la fédération de basket-ball francophone.

*** AG 2019**

L'assemblée générale ordinaire de l'a.s.b.l. Ligue Francophone de Handball est programmée au vendredi 22.03.2019 à partir de 20h00 au siège de la L.F.H. à Ans.

Sont sortants rééligibles : J.F. Hannosset (Brabant), P. Hourez (Hainaut) et M. Dony (Liège).

Dans le courant de l'année 2019, il s'agira également d'élire le chef-arbitre conformément à l'article 11.9. des statuts de la L.F.H.

*** Registre UBO**

Les administrateurs ont reçu avec la convocation une note relative à ce registre. On peut y lire que les administrateurs(trices) doivent être enregistré(e)s comme bénéficiaires effectifs de l'ASBL.

Le secrétariat dispose de toutes les informations requises pour remplir ce registre pour la LFH. L'attention des clubs sera attirée sur cette obligation.

5. Affaires techniques

*** Centre de formation**

Si les premiers résultats scolaires étaient encourageants, force est de constater que les examens de Noël n'ont pas répondu à l'attente. Des mesures ont été mises en place avec l'encadrement du centre et les parents. JL Dessart s'est rendu ce mercredi 09.01.2019 à l'entraînement pour mettre les stagiaires face à leurs responsabilités et pour leur rappeler que la réussite scolaire fait partie du contrat à remplir. Le cas particulier d'un stagiaire est évoqué et il apparaît qu'il quittera certainement le centre.

*** Tournoi IRT du 07.01.2019 à LOUVAIN-LA- NEUVE**

Organisation au top. Merci aux organisateurs.

Nous avons eu l'occasion d'assister à des rencontres de bonne facture. Certains éléments du Nord et du Sud ont démontré un potentiel intéressant. Pour autant qu'ils confirment et développent leurs bonnes dispositions, c'est de bon augure pour le futur de nos équipes représentatives.

Nous avons aussi pu constater la présence d'un nombre suffisant de paires d'arbitres et d'observateurs. Qu'ils soient remerciés de leur présence.

Garçons : Liège : 2 victoires - 1 nul - 2 défaites/Brabant-Hainaut : 1 victoire et 4 défaites

Filles Liège : 5 défaites

6. URBH

*** Courrier du HC Eynatten/Raeren**

Les administrateurs ont reçu copie d'un courrier du HC Eynatten/Raeren particulièrement complet. Le point sera abordé au prochain CEP. Au vu des arguments avancés par le club et, tenant compte que la compétition « réserves » en D1 dames est une compétition organisée par la VHV et non par l'URBH, il paraît logique que les représentants de la L.F.H. au C.E.P. U.R.B.H. défendent le point de vue du club d'Eynatten/Raeren lors de la prochaine réunion.

*** Sélections nationales**

Le bilan du tournoi en Lettonie est positif. Malgré plusieurs absences prévues, la Belgique a gagné contre l'Ukraine et la Lettonie mais s'est inclinée contre l'Egypte. Les jeunes ont eu l'occasion de jouer dont Louis Marchal et Sébastien Danesi, deux anciens de notre centre de formation.

Le 22.12.2018, un tournoi triangulaire avec le Luxembourg et les Pays-Bas a été organisé à Lokeren pour nos U 17. Le bilan est également positif avec une large victoire contre le Luxembourg et une défaite très honorable contre les Pays-Bas. Les U 17 ont été informés de la décision du CEP de ne pas les inscrire au championnat d'Europe 2020. Quatre jeunes du centre de formation étaient repris dans l'équipe alors qu'un cinquième était engagé avec son club.

*** Réunion CEP du 17.01.2019**

Les responsables MARCOM et Direction Technique, ainsi que le trésorier URBH, sont invités à la réunion.

L'organisation des compétitions 2019-2020 sera abordée. Suite à deux situations récentes, le bureau URBH a décidé de la remise de certaines journées de championnat et de coupe. Il sera bien précisé (et noté dans le PV) qu'à partir de la saison prochaine, et sauf circonstances tout à fait exceptionnelles (ce qu'une invitation à un tournoi n'est pas), plus aucune modification de dates pour le championnat et la coupe ne sera acceptée par les représentants LFH. Il appartient dès lors aux responsables de la CT de définir à l'avance les périodes nécessaires à nos équipes représentatives afin que les concepteurs de la grille de compétition 2019-2020 puissent travailler sereinement. (Changement = mauvais signal par rapport à ceux qui ont planifié - L'absence de joueurs dans une équipe pourrait être la raison réelle)

Le nouveau trésorier national se rend compte de la difficulté de présenter un budget en équilibre dès lors que l'on veut planifier un minimum d'activités pour nos équipes représentatives. Il devrait proposer à la prochaine réunion du CEP

d'augmenter les cotisations de 1 euros par mois (soit 12 euros par an) et d'attribuer le montant des inscriptions des clubs à l'URBH et plus aux ligues afin d'alimenter les caisses URBH. Il est évident que, comme cela a déjà été évoqué, la LFH ne peut marquer son accord avec cette proposition car nous devons conserver une éventuelle augmentation des licences comme « l'ultime solution » pour équilibrer notre budget. De plus, cette augmentation brutale pourrait mettre en danger notre projet de clubs en formation.

Les représentants au CEP relayeront les griefs de plusieurs de nos clubs quant à la formule actuelle de la coupe de Belgique et ses conséquences sur l'organisation des championnats.

7. Suivi des dossiers

*** Proposition de Benoît Neuville**

Benoit n'a toujours eu aucun retour de Manu Dony quant à la faisabilité d'un sondage via « google ». Le président a également relancé Manu mais sans plus de succès. Une autre piste doit être recherchée.

*** Trophée du meilleur club formateur**

Le projet sera présenté aux clubs lors de la prochaine A.G.

8. Arbitrage

*** Groupe de travail**

La deuxième réunion du 28.11.2018 a réuni une dizaine de personnes. Les propositions enregistrées ont été passées en revue.

Deux cellules vont être mises sur pied : une sur le recrutement et une sur la formation. Des personnes ressources des trois provinces vont être contactées. Des documents de la FFHB sont examinés.

Benoit Neuville gère le dossier.

Le statut « travailleur temps libre » pour les arbitres devra être discuté en réunion de la C.C.A.F. et présenté aux arbitres et aux clubs.

*** Recyclage du 16.12.2018**

J.L. Dessart a assisté au recyclage à Louvain-La-Neuve. 48 arbitres étaient présents malgré l'offensive hivernale. Les 3 responsables de l'arbitrage et un observateur étaient également présents.

Il a pu apprécier son côté interactif par la présentation de séquences de rencontres par les arbitres ayant dirigé ces matchs.

9. Propagande

P. Garcia fait état une nouvelle fois part des divers problèmes rencontrés dans les provinces de Namur et du Luxembourg pour structurer les clubs et le comité Provincial Paritaire Namur/Luxembourg.

B. Neuville est attentif à la situation.

10. Divers

* Suite à la question d'I. Paquet concernant les formations de cadres, il lui est demandé de prendre contact directement avec le Directeur Technique.

* L'appel à candidature pour l'organisation des finales L.F.H. « jeunes » sera publié dans les prochains JO.

Prochaine réunion les mardis 19.02, 19.03, 23.04 (salle indisponible le 16.04), 21.05 et 18.06.19